

**Rapport du Président**

Séance Publique du  
vendredi 18 mars 2016

3<sup>ème</sup> **Commission**  
N° CG-2016-2-3-3

**Service instructeur**  
DIAT - Mission aménagement et grands projets

**Service consulté**

**POLITIQUE DES GRANDS EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE  
COMMUNICATIONS**

Résumé : Le projet de budget 2016 pour la politique des grands équipements et infrastructures de communications s'élève au total à 462 559 €, dont 372 559 € consacrés à l'investissement (Programme A 093) et 90 000 € aux dépenses de fonctionnement.

Les dépenses relatives aux grands équipements et infrastructures de communication se déclinent de la manière suivante :

- participation au projet THD (Très Haut Débit) Alsace,
- participation aux études d'avant-projet sommaire du raccordement ferroviaire de l'EuroAirport,
- aide aux aérodromes de Colmar-Houssen et de Mulhouse-Habsheim.

**I. CRÉDITS DE PAIEMENTS**

**A. EN INVESTISSEMENT** : 372 559 € au programme A 093 (selon détails ci-dessous)

**1. Projet très haut débit Alsace (THD Alsace) : 212 259 €**

Le Département soutient depuis plusieurs années le projet d'aboutir, avec le Département du Bas-Rhin et la Région, à un aménagement numérique du territoire alsacien en très haut débit.

Il s'est impliqué dans toutes les étapes du projet passant par l'engagement d'abord d'une étude sur une « Stratégie commune des acteurs publics pour le développement du très haut débit » aboutissant au schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN), ensuite d'études d'avant projet sommaire.

A présent, le projet THD Alsace va rentrer dans sa phase opérationnelle de réalisation de travaux qui se caractérise par :

- Un périmètre étendu au Haut-Rhin et au Bas-Rhin et qui regroupe 831 communes totalisant approximativement 475 000 prises (résidentielles et entreprises) ; les 73 communes alsaciennes qui bénéficient d'un déploiement de réseau fibre optique porté et financé par l'initiative privée ne sont pas concernées par le projet d'initiative publique.
- Parmi ces 831 communes, plus d'une centaine (soit environ 98 000 prises) dispose déjà d'un réseau câblé, ce qui fait que le déploiement par le groupement NGE/Altitude d'un réseau fibre sur ces communes câblées se fera dans un deuxième temps dans le cadre d'une tranche conditionnelle.
- La tranche ferme va concerner environ 377 000 prises, dont 180 000 sur le Haut-Rhin.
- Les travaux de déploiement s'étaleront sur une durée de 6 ans et devraient être achevés en 2022 ; les communes les moins bien couvertes actuellement par l'internet seront raccordées en priorité.

Les travaux de déploiement du réseau THD Alsace vont mobiliser environ 200 à 250 personnes, et il est prévu que 15% des heures de travail reviennent à du personnel en insertion. Par ailleurs, d'importants moyens en formation seront engagés, un volume de 16 000 heures de formation étant prévu en 2016 et de 5 000 heures les années suivantes.

L'accompagnement financier du Département portera d'une part sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'autre part sur la réalisation des travaux.

**a) L'assistance à maîtrise d'ouvrage : 75 000 €**

Elle a été mise en place dans le cadre d'une convention tripartite approuvée par la Commission Permanente du 13 septembre 2013. La mobilisation de cette assistance intervient sous forme de bons de commande et il avait été indiqué que son coût final dépendra du nombre et du volume des commandes qui s'avéreront nécessaires. Pour 2016, une enveloppe de crédits de paiement de 75 000 € est sollicitée dans le cadre d'une autorisation de programme à ouvrir pour le projet THD Alsace et qui sera détaillée au point II.

**b) Les travaux de déploiement du projet THD Alsace : 137 259 €**

Ainsi que l'annonçait la communication présentée en Commission Permanente le 18 décembre 2015, la Région, maître d'ouvrage du projet THD Alsace, a retenu, au mois de novembre de l'année dernière, la proposition du groupement NGE/Altitude qui bénéficiera d'une concession de construction et d'exploitation d'une durée de 30 ans.

Le montant des investissements de la tranche ferme est évalué à 449 M€, dont 272 M€ pour l'investissement de premier établissement ; la subvention publique demandée pour cet investissement de premier établissement s'élève à 138 M€ ; un montant de contribution publique de 26 M€ est sollicité pour l'aide aux raccordements des clients.

Le plan de financement table sur une contribution cumulée de l'Etat et de l'Europe de 82 M€ et, d'autre part, sur une participation des communes et / ou des communautés de communes de 175 € par prise, au lieu des 350 € par prise prévus initialement.

Des réunions d'information en direction de ces dernières seront organisées au courant de ce semestre pour exposer le plan de financement et détailler le calendrier de travaux.

Le concours attendu du Département sera de 3 262 758 €, dont 137 259 € inscrits au projet de budget de l'exercice 2016 en faveur de la collectivité régionale en tant qu'autorité concédante du projet THD Alsace.

## **2. Raccordement ferroviaire de l'EuroAirport (EAP) : études d'avant projet sommaire (95 000 €)**

La Commission Permanente du 9 octobre 2015 a approuvé la convention de financement des études et de la concertation préalables à l'enquête publique relatives au projet de raccordement ferroviaire de l'aéroport de Bâle-Mulhouse qui doit permettre de :

- fixer les conditions socio-économiques du projet, son phasage et son coût,
- approfondir la conception technico-environnementale du projet,
- poursuivre la concertation tout au long du projet et préparer l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Sur un coût total d'études de 4 600 000 €, la part du Département ressort à 315 000 €. Un montant de 95 000 € de crédits de paiement est prévu pour 2016 pour ces études qui ont une durée prévisionnelle de 24 mois.

## **3. Aérodrome de Colmar-Houssen (65 300 €)**

La Commission Permanente du 13 mars 2015 a accepté d'apporter une aide de 20 % (représentant 130 600 €) au programme d'investissement de l'aérodrome de Colmar-Houssen qui s'élève à 653 000 €. Ce programme vise à effectuer des travaux de mise aux normes et de réhabilitation d'installations et d'équipements (station météo, rampes d'approches) précédemment gérés par l'Aviation Civile et transférés à l'exploitant (société ADC).

Un premier acompte de 50 % a été versé en 2015 et le solde représentant un montant de 65 300 € est inscrit au budget 2016 pour clôturer cette opération.

## **B. EN FONCTIONNEMENT : 90 000 €**

Le Département soutient le fonctionnement des deux aérodromes de Colmar-Houssen (géré par la société ADC dans le cadre d'une concession de la ville de Colmar) et de Mulhouse-Habsheim (géré par un syndicat mixte dont le Département est membre).

Une aide de 30 000 € est prévue pour l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim et de 60 000 € pour Colmar-Houssen.

## **II. AUTORISATION DE PROGRAMME**

Pour l'exercice 2016, une autorisation de programme (A093) pluriannuelle est demandée pour le projet THD Alsace pour un montant global de 3 337 758 € dont 75 000 € pour la participation du Département aux coûts d'assistance à maîtrise d'ouvrage et 3 262 758 € pour la quote-part aux travaux de déploiement du futur réseau très haut débit.

En conclusion, je vous propose :

- d'ouvrir en autorisation de programme sur le programme A093 une enveloppe pluriannuelle de 3 337 758 € pour le projet THD Alsace, dont 75 000 € pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage et 3 262 758 € pour les travaux de déploiement ;
- d'inscrire au budget 2016 en crédits de paiement :
  - En investissement : 372 559 €
  - En fonctionnement : 90 000 €
- de donner délégation à la Commission Permanente pour le suivi des différents dossiers.



---

Eric STRAUMANN